

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du LUNDI 24 FEVRIER 2020 à 8h30**      Date de convocation : 16 février 2020

<b>Délibération</b>	<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>N°B2020_29</b>	<b>Votants :</b>	<b>19</b>
	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>19</b>
	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VERGNES**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Marie BAT, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** Didier CODORNIU, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Magali VERGNES

**EXCUSES :** Yves BASTIE, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Tristan LAMY,

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** Didier CODORNIU (jusqu'à la délibération B2020\_19), Christian LAPALU (délibération B2020\_19), Henri MARTIN (délibération B2020\_19), Magali VERGNES (délibération B2020\_19)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Michel JAMMES

**PROCURATION EN COURS DE SEANCE : -**

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Politique de la ville, habitat, logement**

**OBJET : POLITIQUE DE L'HABITAT – RENOV'HABITAT 2019-2022 - Convention de partenariat entre Le Grand Narbonne et la CAPEB de l'Aude**

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, mène depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 une politique volontariste pour l'amélioration de l'habitat privé sur son territoire, par la mise en œuvre d'un guichet unique RENOV'HABITAT. Ce service intégré a pour vocation de mettre en cohérence les dispositifs mis en œuvre sur le territoire en matière de rénovation de l'habitat et de garantir la lisibilité de l'intervention du Grand Narbonne auprès des partenaires, des administrés et des professionnels.

Il repose sur 6 piliers d'intervention :

1. La lutte contre l'habitat indigne,
2. L'amélioration de la performance énergétique des logements,
3. La préservation du patrimoine et la valorisation des savoir-faire traditionnels,
4. Le maintien à domicile des personnes âgées,
5. Le recyclage de la vacance, la production de logements locatifs dans le parc privé,
6. L'accompagnement des copropriétés fragiles.

## N°B2020\_29 (2)

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) est une organisation indépendante qui mène des missions d'intérêt général.

Elle représente toutes les entreprises artisanales du bâtiment devant les instances de concertation et de décision, et en particulier devant les pouvoirs publics, auxquels elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

La CAPEB dispose d'un maillage territorial serré au plus près des entreprises. Elle informe ses adhérents sur les évolutions économiques, techniques, réglementaires et législatives qui impactent leur activité. Elle propose également de nombreux stages de formation et des outils opérationnels leur permettant, ainsi qu'à leurs salariés, d'acquérir de nouvelles connaissances ou de perfectionner leurs savoir-faire.

Les deux parties souhaitent renforcer leur collaboration et amener le plus grand nombre d'entreprises artisanales du territoire à se mobiliser et à participer activement à la réussite des missions portées par le guichet unique RENOV'HABITAT, et notamment dans les centres anciens des communes.

A titre d'exemple, pour accompagner le pilier 3 « la préservation du patrimoine et la valorisation des savoir-faire traditionnels », le Grand Narbonne et la CAPEB 11 ont organisé en octobre 2019 un chantier-école dédié aux enduits traditionnels dans la commune de Mirepeisset. Sept entreprises ont acquis ou ont perfectionné leurs techniques d'intervention sur le bâti ancien, en conformité avec le règlement d'intervention du Grand Narbonne et garantes d'un ravalement respectueux et durable. Ces entreprises peuvent ainsi être recommandées aux propriétaires s'engageant dans le ravalement de leur immeuble.

L'objectif de ce partenariat est également de permettre aux habitants du Grand Narbonne, qui envisagent de réhabiliter un logement sur le territoire de l'Agglomération, d'identifier clairement les entreprises disposant de compétences techniques reconnues.

Ce partenariat conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois, jusqu'à la fin du programme d'intervention RENOV'HABITAT en 2022, vise également à structurer une filière professionnelle ancrée sur le territoire en :

- Maintenant et développant l'activité artisanale sur le territoire du Grand Narbonne,
- Permettant aux professionnels du bâtiment de retrouver des savoir-faire adaptés aux bâtis des centres anciens des communes.

La CAPEB11 et le Grand Narbonne élaborent un programme d'action annuel, conforme à la nature même des services et missions de l'organisation professionnelle. Le programme se traduira par :

- L'organisation de plusieurs cycles de formation pour accompagner particulièrement les actions des piliers « L'amélioration de la performance énergétique des logements », « La préservation du patrimoine et la valorisation des savoir-faire traditionnels »,

« Le maintien à domicile des personnes âgées » :

→ Programmation d'une formation HANDIBAT, qui permet aux professionnels du bâtiment du territoire d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour apporter des solutions techniques adéquates aux problématiques liées à l'accessibilité et l'adaptabilité.

## N°B2020\_29 (3)

→ Programmation de deux formations PATRIMOINE (une formation de base et une formation de perfectionnement), qui permettent aux professionnels du bâtiment du territoire d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour apporter des solutions techniques adéquates au traitement des façades des immeubles anciens.

- La valorisation des entreprises artisanales mobilisées auprès des publics qui s'engageront dans une démarche de travaux: par la mise à l'honneur de réalisations exemplaires et emblématiques réalisées grâce à l'usage de techniques ou de matériaux traditionnels ou innovants.

Dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique déployé sur le territoire du Grand Narbonne, et notamment dans l'action n°1 « Massifier la rénovation dans le secteur de l'habitat », la CAPEB participe à la formation des professionnels du bâtiment sur l'isolation performante et les éco-matériaux. Des actions seront définies conjointement avec les services du Grand Narbonne et les partenaires sur ce volet d'intervention.

Le concours financier du Grand Narbonne à hauteur de 5 000€ est proposé à la CAPEB de l'Aude en 2020 pour financer l'assistance et l'animation de ce programme d'actions.

**Vu** la délibération N°C2018-260 du 6 décembre 2018 relative au Programme d'intervention pour l'amélioration de l'habitat du parc privé – RENOV'HABITAT,

**Vu** la délibération N°C2019-70 approuvant la convention d'opération du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Grand Narbonne 2019-2022 entre l'Etat, l'Anah et le Grand Narbonne,

**Vu** en commission 4 le 3 février 2020,

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- D'approuver la convention de partenariat avec la CAPEB de l'Aude, telle que ci-annexée ;
- D'approuver la participation financière du Grand Narbonne d'un montant de 5000€ ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Convention CAPEB 11

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 25/2/2020  
et de sa publication  
le : 25/2/2020**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

